

**Allocution prononcée par Denis MATHEN,  
Gouverneur de la province de Namur  
à l'occasion des vœux 2017 au personnel provincial**

Namur – Palais provincial – Vendredi, le 13 janvier 2017

Monsieur le Président du Conseil provincial,  
Madame la Commissaire d'arrondissement,  
Monsieur le Député-Président,  
Mesdames et Monsieur les Députés provinciaux,  
Monsieur le Directeur général,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux,  
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs généraux,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs,  
Mesdames et Messieurs les Chefs de Cabinet,  
Mesdames et Messieurs,

Le troisième larron est le plus attendu ou le plus raillé.

Mais à l'inverse de celui de Jean de Lafontaine, mon rôle à moi est, si cela s'indique et quand cela s'indique de tenter de mettre d'accord plutôt que d'exacerber les idées divergentes, d'essayer de rapprocher les points de vue plutôt que de tirer profit d'éventuels différends.

En l'occurrence et pour l'occasion, la concision sera donc, une fois n'est pas coutume, ma meilleure conseillère et ce pour ne pas risquer de prêter le flanc aux faux pas, à la faveur d'un bon mot de trop glissé inopportunément entre deux citations ou à celle d'une belle formule, tellement alambiquée qu'elle en est incompréhensible et donc potentiellement mal interprétée.

Et puis, il se dirait que mes discours sont ... soporifiques et que je pourrais même être sponsorisé par une grande marque de somnifères. Je vous assure qu'il n'en est rien, mon statut de commissaire des gouvernements m'interdisant d'ailleurs toute accointance personnelle de cette nature avec un partenaire commercial privé.

Alors, pour que les bruits sourds qui résonnent pendant mon allocution soient uniquement ceux des bouchons qui sautent pour le drink qui s'ensuivra et non ceux des chutes sur le tapis de certains d'entre vous qui seraient pris de somnolence subite, et pour ne pas qu'on m'accuse de manipulation mentale à l'égard du personnel provincial et du Collège que j'aurais captivés "à l'insu de votre plein gré" lors d'une gigantesque séance collective d'hypnose, je serai concis !

J'insisterai sur quatre points.

1. Le travail qui est le nôtre est en constante mutation parce que la société évolue, parce que les exigences et les attentes des citoyens, des acteurs de la société, des associations, des entreprises, des autres institutions sont différentes de ce qu'elles étaient il y a quelques années encore.

Le regard des médias est aussi différent, à la faveur des nouveaux moyens de communication, des réseaux sociaux, de la réactivité citoyenne immédiate et épidermique de plus en plus sollicitée dans ce domaine.

Les règles de gouvernance changent. Je ne fais plus le même métier qu'il y a 5 ans et, a fortiori, qu'il y a dix ans ... quand je suis arrivé dans la chocolaterie provinciale.

Vous ne faites plus non plus le même métier, ou en tout cas pas de la même manière.

Bref, nous ne faisons plus le même job.

Et dans 10 ans, nous ne ferons certainement pas le même travail qu'aujourd'hui.

C'est une réalité dont nous devons tenir compte au quotidien. Est-ce un bien ? Seul le regard rétrospectif de l'historien ou du sociologue le dira, dans 20 ou 30 ans ... mais ce n'est certainement pas un mal.

2. Continuons de grâce à nous inscrire dans une volonté d'ouverture vers l'extérieur et de service aux citoyens, pris individuellement, et de service à la collectivité dans son ensemble.

L'administration provinciale, dans le sens générique du terme, n'est pas là pour gérer uniquement son pré carré et ce qu'elle organise elle-même ; elle a vocation à s'impliquer dans la société et pas seulement quand un décret ou une loi l'y oblige.

Son espace de jeu est bien plus large ; sa vocation est bien plus vaste.

Elle l'a fait et continue de le faire, notamment au travers des partenariats ou dans un projet tel que le dispatching provincial des services de secours. Ne nous cachons pas que néanmoins, parfois, certains réflexes nombrilistes refont surface. Le concept de la supracommunalité doit lui ouvrir d'autres voies, lui permettre d'entrevoir d'autres horizons. C'est une opportunité à saisir. Ce n'est pas la première ; ce ne sera sans doute pas la dernière... si tant est que nous nous en saisissions sans arrière-pensée.

3. C'est dans un rassemblement des bonnes volontés, des énergies, des créativités, des audaces, des idées neuves, des personnalités et des leviers d'action dont chacune d'entre elles, dont chacun d'entre vous, dispose que se construiront les projets qui compteront vraiment et qui replaceront durablement notre institution et ses compétences sur l'échiquier institutionnel.

Certes, un gouverneur de province est d'abord un commissaire des gouvernements dans la province, des gouvernements fédéral et régional essentiellement.

Mais malgré nos nouvelles missions confiées notamment par lettre de mission du Gouvernement wallon, notamment dans le domaine de la supra-communalité, les Gouverneurs ne sont pas des *aliens* au sein de leur province ; ils ne sont pas des fonctions mutantes qui auraient vendu leur âme aux autorités supérieures.

Ils sont et doivent rester un organe provincial qui, fort de ses autres compétences, contribue résolument au devenir provincial, en synergie avec les deux autres organes que sont le Collège et le Conseil, et en symbiose avec toute l'administration que vous représentez et votre DG.

Et si je reconnaiss que personnellement depuis quelque temps, je suis moins présent car moins disponible lors de nombre de manifestations provinciales, ce n'est certainement pas par manque d'intérêt, mais parce que les intérêts de la province de Namur se défendent aussi ailleurs, notamment à Bruxelles et peuvent aussi s'exprimer à des centaines voire des milliers de kilomètres d'ici. Ceci a toujours fait partie des responsabilités d'un gouverneur de province. Je compte que cela le demeure.

4. Et ce sera mon dernier point, même si j'avais encore des dizaines de choses à vous dire. Au-delà de la flexibilité, de l'ouverture et du rassemblement, il y a l'esprit, ce petit plus que nous avons toutes et tous et

qui donne du sens à nos missions, à notre travail, à notre engagement professionnel.

Plus souvent qu'à son tour, la fonction publique est décriée, l'administration et la gestion publique dans leur ensemble sont l'objet de ce qu'on nomme de nos jours le "bashing", c'est-à-dire un dénigrement à la mode, une bastonnade en règle, une ratonnade virtuelle, populaire et médiatique qui empête l'odeur de celles, bien réelles malheureusement, d'époques ou de pratiques qu'on espérait révolues.

Ce n'est pas en déversant son fiel qu'on adoucira la société et que nous améliorerons le vivre ensemble.

En attendant que cette évidence percole largement, les meilleurs porte-parole de l'utilité et de la pertinence de votre travail au sein de la fonction publique provinciale, c'est vous !

Vous êtes aussi, chacun dans votre fonction, dans votre rôle, à votre place, les ambassadeurs de la province, les porte-drapeaux de ses compétences.

La vie est faite d'habitudes, de bonnes et de moins bonnes.

Gardons les premières précieusement ; tentons, de temps à autres, d'éviter les secondes.

Mais n'oublions jamais que les habitudes c'est comme les pantoufles : c'est confortable et on aime les chauffer de temps en temps parce que c'est rassurant, mais "*on peut (aussi les) éprouver (...). On peut les varier, les nuancer, les envoyer paître, les perdre, les renouveler,*"<sup>1</sup> les abandonner.

Ne nous en privons pas car éprouver ses habitudes, c'est une manière toute simple de mettre un peu de sel dans sa vie.

Merci pour votre attention et tous mes vœux à vous toutes et tous pour 2017.

---

<sup>1</sup> Citation de Suzanne Paradis dans *Emmanuelle en noir*